

PARTICULIERS

TARIFS

DES PRINCIPAUX

PRODUITS & SERVICES

LIÉS À VOTRE COMPTE

DE DÉPÔT

AU 01/01/2012

L'ensemble de notre tarification est disponible en agence
ou sur notre site Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

Prix en euros, exprimés taxes incluses lorsque celles-ci sont dues.



SOMMAIRE

	Pages
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
BANQUE À DISTANCE	8
Par Internet	
Par téléphone	
Par automate	
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	10
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	15
Carte budj, Equipage Horizon, Riv' et Moi	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
IRREGULARITES ET INCIDENTS	17
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
DECOUVERTS ET CREDITS	19
Facilité de caisse et/ou découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	22
Epargne bancaire	
Placements financiers	
ASSURANCES ET PREVOYANCE	26
OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER	28
RESOUDRE UN LITIGE	30

Notre tarification est disponible en Agence ou sur notre site Internet
www.rivesparis.banquepopulaire.fr

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Tarif en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

<ul style="list-style-type: none"> • Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Cyberplus Essentiel)⁽¹⁾, par mois Soit pour information 12 € par an 	1,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Moviplus)⁽¹⁾, par mois Permettant de recevoir 2 alertes par semaine, soit pour information 24 € par an 	2,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Carte de paiement internationale (Visa Classic) <ul style="list-style-type: none"> - à débit immédiat, par an - à débit différé, par an 	40,00 € 45,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron), par an 	31,10 €
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait en euros dans un distributeur automatique de billets (DAB) d'un autre établissement de la zone euro <ul style="list-style-type: none"> - par retrait (à partir du 5^{ème} retrait par mois)⁽²⁾ 	1,00 €
<ul style="list-style-type: none"> • Virement SEPA occasionnel externe⁽³⁾ dans la zone euro <ul style="list-style-type: none"> - en agence par virement - par Internet⁽⁴⁾ par virement 	3,20 € Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> • Frais de prélèvement <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une autorisation de prélèvement - par prélèvement 	Gratuit Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> • Commission d'intervention <ul style="list-style-type: none"> - par opération, avec un plafond de 134 €/par mois (équivalent à 20 opérations) 	6,70 €
<ul style="list-style-type: none"> • Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuriplus), par an 	25,00 €

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou opérateurs de télécommunication.

(2) Cartes Visa Classic, Visa Classic Facelia et Mastercard.

(3) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou opérateurs de télécommunication et abonnement à Cyberplus Essentiel et Premium.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Ouverture, transformation, clôture

- **Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte**

Gratuit

La Convention de Compte de dépôt est à votre disposition dans votre agence ou sur le site Internet de votre Banque : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements. Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible sur le site Internet de votre banque.

- **Aide au changement de domiciliations bancaires**
(offre RivADom)

Gratuit

- **Liste de vos opérations récurrentes et automatiques**

Gratuit

- **Clôture de compte**

- Compte de dépôt
- Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

Gratuit

- **Transfert de compte vers une autre Banque Populaire** (tous types de comptes)

Gratuit

- **Transfert de compte vers un autre établissement**

- Comptes épargne (CEL, PEL, PEP, LEP), *par produit*
- Comptes titres ordinaires ou PEA :
 - Frais fixes par portefeuille
 - Frais fixes par ligne
 - Frais fixes par ligne étrangère

50,95 €

65,00 €

10,00 €

119,60 €

- **Désolidarisation de compte joint**

Gratuit

- **Droit au Compte** (Service Bancaire de Base)

Comptes ouverts sur injonction de la Banque de France (art. L312.1 du Code monétaire et financier)

Gratuit

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- la domiciliation de virements bancaires
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- la réalisation des opérations de caisse
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires
- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement (TIP) ou virement bancaire
- des moyens de consultation à distance du solde du compte
- une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise (Carte Visa Electron)
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

Gratuit

Relevés de compte

• Relevé

- **Internet** toutes périodicités
(cf. rubrique Banque à Distance, uniquement disponible dans le cadre de votre abonnement Internet)
- **Papier mensuel**
- **Papier quinzaine, décadaire, hebdomadaire, journalier***
- **Internet et papier hors mensuel**
- **Relevé en braille mensuel**

Gratuit

Gratuit

1,50 €


Nous consulter

Gratuit

* Par relevé édité, hors mensuel gratuit

• Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire

Gratuit

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés (cf rubrique Epargne et placements financiers p. 22)

- **Relevé ISF**, par an

30,57 €

• **Carnet de bord**, par an et hors offre groupée de services

10,60 €

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Les dates de valeur

La date de valeur sert de référence au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs dans le cadre d'opérations de paiement. Elle intègre les délais techniques nécessaires à la réalisation de certaines opérations.

Pour les chèques compensables en France :

- chèque émis
- chèque remis à l'encaissement

J*
J+1 ouvré**

Tenue de compte

- Frais de tenue et de fonctionnement de compte
- Délivrance d'un RIB ou IBAN
- Enregistrement d'un changement d'adresse
- Commission de gestion sur compte d'interdit bancaire par une autre banque, par trimestre

Gratuit

Gratuit

Gratuit

42,00 €

* J : jour de l'opération.

** Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des centres de traitement des chèques).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Services en agence

• Retrait d'espèces en euros

- avec votre carte bancaire
- avec une carte à retrait unique, *par opération*

Gratuit
2,70 €

• Mise à disposition de fonds

(auprès d'une autre Banque Populaire)

12,75 €

• Frais de recherche de document

(hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L 133-I du Code Monétaire et Financier)

- par recherche
- + par page photocopiée (*en sus*)

16,60 €
0,37 €

• Délivrance d'attestation

20,33 €

• Location de coffres

- frais de location d'un coffre-fort, *par an*
- effraction ou remise en état

105,45 €
sur devis

• Transmission du patrimoine

Frais de traitement d'un dossier de succession

- Jusqu'à 200 € d'avoirs
- De 201 € à 1 000 € d'avoirs
- Au-delà de 1 000 € d'avoirs :
 - commission proportionnelle au montant des avoirs
 - minimum
 - maximum

Gratuit
10,00 €
1,04%
52,00 €
727,00 €

BANQUE A DISTANCE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Par Internet

• Abonnement permettant de consulter ses comptes par Internet⁽¹⁾

- Cyberplus Basic⁽¹⁾

Consultation par Internet du solde, des 6 dernières écritures, des 3 dernières opérations carte à débit différé.

Depuis le 5 septembre 2011, Cyberplus Découverte est devenu Cyberplus Basic

Gratuit

• Abonnement permettant de gérer ses comptes par Internet⁽¹⁾

- Cyberplus Essentiel⁽¹⁾

Gestion des opérations courantes de vos comptes par Internet

Historique 90 jours des comptes de dépôt et d'épargne, encours cartes à débit différé, recherche d'écritures, commande de chéquiers, édition de RIB, virements internes

- option alerte, *par mois*

- option virement externe, *par mois*

1,00 €

0,70 €

0,70 €

- Cyberplus Premium⁽¹⁾

Gestion complète de vos comptes et vos avoirs par Internet

Depuis le 5 septembre 2011, Cyberplus Gestion est devenu Cyberplus Premium

Historique 90 jours de comptes de dépôt et d'épargne, encours cartes à débit différé, recherche, pointage et téléchargement des écritures, situation des prêts et de l'assurance-vie, gestion du crédit renouvelable, édition de RIB, virements internes et externes et suivi des virements, alertes commande de chéquiers et chèques cadeaux, passage d'ordres de bourse

2,90 €

- Cyberplus Jeunes⁽¹⁾

Réservé aux moins de 18 ans

Consultation par Internet du solde et des opérations réalisées au cours des 90 jours précédents

1,45 €

• Mise à disposition d'un lecteur PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne⁽²⁾

- Premier lecteur PassCyberplus

- Lecteur PassCyberplus supplémentaire

- Carte PassCyberplus

Gratuit

9,15 €

Gratuit

Lors de l'utilisation de l'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques. Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

(2) Pour les titulaires d'un abonnement Cyberplus Premium ou Cyberplus Essentiel avec option virements externes.

BANQUE A DISTANCE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Par Téléphone

Tonalité+ et le 6 11 10 permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et des dernières opérations.

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par Tonalité+**

- Composez le 0 892 892 092, *par minute*

0,34 €⁽¹⁾

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable : 6 11 10**

- Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile, *par envoi* (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

0,36 €⁽¹⁾

- **Abonnement à des services de banque**

- à distance par téléphone portable **Moviplus**, *par mois*

- Moviplus

2,00 €⁽¹⁾

- Moviplus Jeunes (- de 25 ans)

1,00 €⁽¹⁾

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile 2 fois par semaine, le solde de votre compte.

Par Automate

- **Service Bancaire National**

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

Gratuit

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cotisation
carte/an

Cartes

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1^{er}, Visa Platinum, Visa Infinite sont associées à de nombreux services. Consultez votre conseiller pour connaître les services associés à chacune de ces cartes.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez immédiatement le 01 77 86 24 24, 7 jours/7, 24h/24 pour faire opposition.

Gamme de cartes

• Carte de retrait

- Point Argent Locale
- Point Argent Plus

Gratuit
15,80 €

• Carte à autorisation systématique

- Visa Electron
- budJ (réservée aux 12-17 ans)

31,10 €
31,10 €

Ces cartes sont des cartes de paiement à débit immédiat. Elle permettent de régler des achats chez les commerçants⁽¹⁾ et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs automatiques de billets.

• Carte de paiement

- Visa Classic*
 - à débit immédiat
 - à débit différé
- Eurocard Mastercard*
 - à débit immédiat
 - à débit différé
- Visa Premier*
- Visa Platinum*
- Visa Infinite

40,00 €
45,00 €
40,00 €
45,00 €
99,50 €
180,00 €
313,00 €

• Porte-monnaie électronique, Moneo

Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 1^{er} septembre 2011.

6,00 €

(1) Les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance.

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

• Carte débit-crédit

La carte de débit-crédit offre la possibilité d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

- Visa Classic Facelia*, par an

- à débit immédiat

40,00 €⁽¹⁾

- à débit différé

45,00 €⁽¹⁾

- Visa Premier Facelia*, par an

99,50 €⁽¹⁾

- Visa Platinum Facelia*, par an

180,00 €⁽¹⁾

• Carte de crédit

La carte de crédit permet de payer et d'effectuer des retraits au moyen d'un crédit renouvelable.

- Créodis, par an

17,50 €⁽¹⁾

Les services liés à la carte bancaire

• Personnalisation du visuel (Cartego)

- Visuel catalogue (pour chaque nouveau visuel et par an)⁽²⁾

8,00 €

- Photo personnelle (pour chaque nouveau visuel et par an)⁽²⁾

10,00 €

- Visuel et programme NRJ⁽³⁾

- de 12 à 17 ans, par an

4,00 €

- au-delà, par an

8,00 €

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

• Réédition du code confidentiel de la carte

- Carte Infinite, Platinum et Platinum Facelia en mode normal ou urgent

Gratuit

- Carte Visa Premier et Visa Premier Facelia en mode normal

Gratuit

- Carte Visa Premier et Visa Premier Facelia en mode urgent

7,80 €

- Carte Créodis, en mode normal

6,10 €

- Autres cartes en mode normal

8,95 €

- Autres cartes en mode urgent

15,60 €

• Mise en place d'un plafond personnalisé permanent ou temporaire

Gratuit

• E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur Internet), par an

8,30 €

(1) Hors coût des intérêts débiteurs.

(2) Cartes éligibles à cette offre : Visa Electron, Visa Classic, Eurocard Mastercard et Visa Classic Facelia.

(3) Cartes éligibles à cette offre : Visa Electron, budJ, Visa Classic.

* Une réduction de 50% est accordée à partir de la deuxième carte de même type sur le même compte.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

<ul style="list-style-type: none"> • Refabrication de la carte suite à perte ou vol ou usage frauduleux par un tiers (France et étranger) <ul style="list-style-type: none"> - En mode normal - Carte Visa Platinum, Visa Platinum Facelia et Visa Infinite (mode urgent) - Carte Visa Premier, Visa Premier Facelia (mode urgent) - Autres cartes (mode urgent) 	<p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p> <p>7,80 €</p> <p>15,60 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de vol ou usage frauduleux par un tiers (dans la zone EEE)⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> - Opposition sur carte - Recherche de facturette en cas de contestation d'une opération en France 	<p>Gratuit</p> <p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En cas de perte (dans la zone EEE)⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> - Opposition sur carte - Opposition sur carte Créodis 	<p>8,00 €</p> <p>13,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • En cas d'usage abusif par le porteur de la carte <ul style="list-style-type: none"> - Opposition sur carte par la Banque - Opposition sur carte Créodis par la Banque - Commission de récupération de carte pour usage abusif suite capture chez un commerçant - Commission de récupération de carte pour usage abusif suite capture DAB 	<p>40,00 €</p> <p>32,50 €</p> <p>170,00 €</p> <p>50,00 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Frais d'annulation de la carte <ul style="list-style-type: none"> - Point Argent Plus - Autres cartes 	<p>2,00 €</p> <p>6,00 €</p>
<p><i>Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.</i></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait en euros à un distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent 	<p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro⁽¹⁾ <ul style="list-style-type: none"> - à compter du 1^{er} retrait dans le mois pour une carte Visa Electron, Point Argent Plus ou budj - à compter du 5^{ème} retrait dans le mois pour une carte Visa Classic, Visa Classic Facelia ou Mastercard - avec une carte Visa Premier, Visa Premier Facelia, Platinum, Platinum Facelia ou Infinite 	<p>1,00 €</p> <p>1,00 €</p> <p>Gratuit</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Retrait d'espèces à un distributeur en devises (hors euros) (cf Rubrique Opérations avec l'étranger p. 28) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Paiement par carte en devises (hors euros) (cf Rubrique Opérations avec l'étranger p. 28 pour la commission de change) 	

(1) Voir détails Zone EEE et Euro en dernière page.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Virements

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE⁽¹⁾, cf Rubrique Opérations avec l'étranger p. 29

• Réception d'un virement

- Virement occasionnel ou permanent national et virement SEPA

Gratuit

• Emission d'un virement

- Virement SEPA occasionnel externe⁽³⁾ dans la zone euro et dans la zone SEPA⁽²⁾

- en agence

3,20 €

- par Internet⁽⁴⁾

Gratuit

- au GAB Banque Populaire

Gratuit

- Frais de mise en place d'un virement permanent (virement national ou SEPA)

- par Internet⁽⁴⁾

Gratuit

- au guichet de votre agence avec RIB ou IBAN

Gratuit

- Frais sur virement permanent (virement national ou SEPA)

- par Internet⁽⁴⁾

Gratuit

- au guichet de votre agence

1,05 €

• Opposition à un virement avant exécution

(en devises EEE, dans l'EEE⁽¹⁾)

Révocation d'une échéance de virement dans les délais légaux de révocation

Gratuit

• Révocation définitive d'un virement permanent

(virement national ou SEPA) (retrait du consentement)

12,50 €

• Annulation d'un virement externe après exécution

(erreur client)

3,20 €

(1) Voir détail zone EEE en dernière page.

(2) Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA en dernière page).

(3) Un virement externe est à destination d'un compte tenu dans un autre établissement bancaire, y compris dans une autre Banque Populaire.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou opérateurs de télécommunication et abonnement à Cyberplus Essentiel et Premium.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Prélèvements*/TIP

- **Mise en place d'une autorisation de prélèvement** **Gratuit**
- **Paiement d'un titre interbancaire de paiement (TIP)** **Gratuit**
- **Frais d'opposition sur prélèvement avant exécution**
Révocation d'une échéance de prélèvement dans les délais légaux de révocation **Gratuit**
- **Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrents** (retrait du consentement) **12,50 €**

Chèques

- **Remise de chèque(s)** **Gratuit**
- **Paiement d'un chèque** **Gratuit**
- **Frais d'envoi de chéquier à domicile en recommandé** **9,15 €**
(par chéquier)
- **Frais d'émission d'un chèque de banque** **11,00 €**
- **Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur** (le client)
- par chèque ou série de chèques et par semestre d'opposition **6,25 €**
- **Carnet de remise de chèque** (y compris envoi) **Gratuit**
- **Chèque sur papier libre et non normalisé, chèque muté** **36,70 €**

* Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA⁽¹⁾.

(1) Voir détail zone EEE, SEPA, EURO en dernière page.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

RIV' ET MOI (tarifs mensuels)	TARIF TITULAIRE	TARIF CO-TITULAIRE
PRODUITS ET SERVICES DE BASE : LES ESSENTIELS		
Compte de dépôt	Gratuit	
+ 1 carte bancaire au choix parmi les cartes suivantes ⁽¹⁾		
- Point Argent Plus	1,19 €	1,19 €
- Visa Electron	2,33 €	2,33 €
- Visa Classic, Classic Facelia, Eurocard Mastercard débit immédiat	3,00 €	1,67 € ⁽³⁾
- Visa Classic, Classic Facelia, Eurocard Mastercard débit différé	3,38 €	1,88 € ⁽³⁾
- Visa Premier, Premier Facelia	7,46 €	4,15 € ⁽³⁾
- Visa Platinum, Platinum Facelia	13,49 €	7,50 € ⁽³⁾
- Visa Infinite	23,46 €	23,46 €
+ 1 assurance de vos moyens de paiement (<i>Sécuriplus</i>) ⁽¹⁾	1,87 €	1,04 €
+ 1 accès à la gestion de vos comptes par Internet au choix parmi les suivants ⁽¹⁾		
- Cyberplus Essentiel ⁽²⁾	0,90 €	0,90 €
- Cyberplus Essentiel avec option alertes ⁽²⁾	1,53 €	1,53 €
- Cyberplus Essentiel avec option virements externes ⁽²⁾	1,53 €	1,53 €
- Cyberplus Essentiel avec option alertes et virements externes ⁽²⁾	2,16 €	2,16 €
- Cyberplus Premium ⁽²⁾	2,18 €	2,18 €
Cotisation mensuelle totale hors produits et services optionnels	de 3,96 € à 27,51 €	de 3,13 € à 26,68 €

PRODUITS ET SERVICES OPTIONNELS		
- Fructi-Facilités	- 10 % sur le prix hors offre groupée	
- Crescendo et Dédicace (sous réserve de détention d'un livret d'épargne)	- 10 % sur le prix hors offre groupée	

EQUIPAGE HORIZON ET EQUIPAGE 2 (offre qui n'est plus commercialisée depuis le 12 septembre 2011)	EQUIPAGE HORIZON (pour les jeunes de 16 à 28 ans)	CONVENTION EQUIPAGE 2 (Offre qui n'est plus commercialisée)

PRODUITS ET SERVICES DE BASE : LES ESSENTIELS		
Compte de dépôt	✓	✓
- Carnet de bord		✓
- Service d'information juridique et pratique par téléphone ⁽⁴⁾		✓
- 1 chèque de banque par an		✓
- Refabrication en mode normal de la carte bancaire		✓
- Réédition du code confidentiel de la carte		✓
- Opposition sur tous les moyens de paiement pour perte et vol		✓
- 1 assurance de vos moyens de paiement (<i>Sécuriplus</i>)	✓	✓
Le prix total de la convention dépend du type de carte choisie :		
- Point Argent Plus	1,70 €	6,76 €
- Visa Electron	2,34 €	7,97 €
- Visa Classic, Classic Facelia débit immédiat	2,71 €	8,47 €
- Visa Classic, Classic Facelia débit différé	2,92 €	8,83 €
- Visa Premier, Premier Facelia	5,19 €	12,69 €
- Visa Platinum, Platinum Facelia	12,29 €	18,38 €
- Visa Infinite		27,80 €

PRODUITS ET SERVICES OPTIONNELS		
- Latitude Proximité comprenant l'abonnement Cyberplus Premium ⁽²⁾	1,02 €	2,18 €
- Latitude Epargne (Crescendo, Dédicace)	0,38 € (hors dédicace optionnel)	A partir de 2,50 €

- (1) Produit obligatoire pour le titulaire de l'offre groupée de services et facultatif pour le co-titulaire.
(2) Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès à Internet.
(3) La carte du co-titulaire souscrite dans le cadre d'une offre groupée de services bénéficie du tarif préférentiel de 50 % du tarif standard, seulement si elle est de même type que celle du titulaire.
(4) Hors coût d'appel.

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

Tarif
mensuel

Convention carte budj

(pour les jeunes de 12 à 17 ans)

Elle se compose des services suivants :

- Compte de dépôt
- Carte budj
- Livret Jeune ou livret sociétaire
- Alimentation automatique de votre épargne
- Consultation par Internet du solde des comptes et des écritures sur 90 jours⁽¹⁾

1,76 €

Elle peut être complétée par une assurance optionnelle :

- Sécuriplus (assurance de vos moyens de paiement)

1,04 €

Gamme de moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA) : BASEO

Pour les clients sans chéquier, votre Banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs, BASEO.

• Les produits et services inclus d'office

- 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron
- 2 virements occasionnels externes, national ou SEPA, *par mois (réalisés au guichet)*
- 2 virements permanents, nationaux ou SEPA, *par mois*
- 1 chèque de banque, *par an*
- Cyberplus Basic

3,00 €

• Les produits et service optionnel

- 2 alertes hebdomadaires sur solde par SMS

0,50 €

Soit pour information :

- 36,00 € par an sans l'option d'alerte SMS
- 42,00 € par an avec l'option d'alerte SMS

• Frais d'incident

Pour les clients titulaires de Baseo, en cas d'incident, les frais de commission d'intervention sont de 5 € par opération, plafonnés à 6 opérations par mois. Les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 18,75 € par rejet pour une opération d'un montant supérieur ou égal à 18,75 € et au montant du rejet pour une opération inférieure à 18,75 € et sont plafonnés à 3 rejets par mois

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Commission d'intervention

- **Commission d'intervention**

- par opération
- plafond mensuel (équivalent à 20 écritures par mois)

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

6,70 €

134,00 €

Opérations particulières

- **Frais sur saisie ou avis à tiers détenteur**

95,00 €

- **Frais sur opposition administrative**

10% du montant dû

- maximum

95,00 €

Incidents de paiement

- **Les incidents liés aux chèques**

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque ayant généré l'interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'accessibilité aux moyens de paiement alternatifs au chèque.

- **Forfait de rejet d'un chèque pour absence ou insuffisance de provision**

- inférieur ou égal à 50 €
- supérieur à 50 €

30,00 €

50,00 €

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire

- **Frais de rejet d'un chèque pour un autre motif (sauf opposition)**

Gratuit

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

- **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (lettre Murcef)**
(Compris dans le forfait de frais en cas de rejet de l'opération) 11,95 €
- **Chèque émis en période d'interdiction bancaire** 30,60 €
- **Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé pour motif autre que sans provision** 9,35 €
- **Remise de chèque erronée** 8,65 €

Incidents liés aux autres moyens de paiement

- **Forfait de rejet d'un prélèvement, d'un TIP ou d'un télé règlement⁽¹⁾**
 - Pour absence ou insuffisance de provision
 - inférieur à 20 € Montant de l'opération 20,00 €
 - supérieur ou égal à 20 €
- Pour autre motif 22,60 €
- **Représentation d'un moyen de paiement**
(plafonnée à 5 écritures par jour) 21,20 €

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet et les frais de représentation.

(1) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Facilité de caisse et/ou découvert

En principe, le solde du compte doit toujours rester créditeur. Toutefois la Banque peut consentir un découvert dans une convention spécifique.

• Découverts formalisés

• Riv' Facilité

Durée d'utilisation du découvert ≤ 30 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

TBB + 8 points

• Riv' Sérénité

Durée d'utilisation du découvert ≤ 90 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

TBB + 8 points

• Riv' Liberté

Durée d'utilisation du découvert > 90 jours

- Intérêts débiteurs au taux de

TBB + 5 points

• Découverts non formalisés ou non autorisés

- Minimum forfaitaire de perception⁽¹⁾

5 €/trimestre

- Intérêts débiteurs au taux de

TBB + 10,60 points

• Autres découverts⁽²⁾

- Minimum forfaitaire de perception⁽¹⁾

5 €/trimestre

- Intérêts débiteurs au taux de

TBB + 10,60 points

• Jeunes de moins de 28 ans

Exonération d'agios à hauteur d'un solde débiteur journalier maximal de 152 € pour les moins de 28 ans détenteurs d'une offre de découvert Riv'Facilité Jeunes ou Riv'Sérénité Jeunes

(1) Non compris dans le TAEG.

(2) Sont notamment considérées comme « Autres Découverts » : Latitude Trésorerie et Latitude Trésorerie dans le cadre d'une convention Equipage 2 ou Latitude Trésorerie dans le cadre d'une convention Equipage Horizon. Ces produits ne sont plus commercialisés depuis le 1^{er} mai 2011.

Latitude Trésorerie : suppression des frais fixes hors Fructi-Facilités.

Le Taux de Base Banque Populaire Rives de Paris (TBB) est fixé à 6,90% depuis le 01/10/09.

Le taux est susceptible d'évolution selon les conditions du marché.

Le TAEG est indiqué sur le relevé de compte.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Crédits à la consommation⁽¹⁾

• Prêt personnel

Pour financer vos projets personnels : automobile, loisirs, travaux...

- frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1%
- minimum 60,00 €
- maximum 130,00 €
- taux débiteur annuel Nous consulter

• Crédit renouvelable

- Creodis Nous consulter
 - Facelia Nous consulter
- (cf Rubrique vos moyens et opérations de paiement p. 11)

• Prêt Étudiant

- frais de dossier **Gratuit**
- taux débiteur annuel Nous consulter

• Prêt Permis à 1 € (pour les – 25 ans)

- prêt Permis à 1 € (frais de dossier) **Gratuit**

• Pour les Etudiants jusqu'à 28 ans

- avance de rentrée LMDE : 1 000 € maximum **Gratuit**
à rembourser dans un délai inférieur ou égal à 3 mois
- avance sur bourse allouée par le CROUS **Gratuit**
à rembourser dans un délai inférieur ou égal à 3 mois

• Pour les Jeunes Actifs

- Caution locative 1% max du montant annuel garanti
+ frais de dossier à 30 €

Crédits immobiliers⁽²⁾

• Prêt Épargne Logement

- Taux débiteur annuel Nous consulter

• Prêt à Taux Zéro

- Frais de dossier **Gratuit**

• Autres types de prêts immobiliers

(acquisition résidence principale, travaux...)

- frais de dossier proportionnel au montant du prêt 0,90%
- minimum 375,00 €
- maximum 850,00 €
- taux débiteur annuel Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Crédits immobiliers (suite)

• Les assurances liées aux crédits

Le coût de l'assurance des emprunteurs dépend principalement de l'âge de l'assuré, de la durée du crédit et du niveau de couverture.

Nous consulter

• Frais d'étude pour délégation d'assurances

150,00 €

• Frais sur les garanties

- Gage sur véhicule
- Gage sur autre bien mobilier
- Nantissement de comptes titres
- Hypothèque
- Délégation sur produits assurance vie capitalisation
- Mainlevée de garantie
- Fonds Mutuel et garantie
- Autres garanties

Gratuit⁽¹⁾

Gratuit⁽¹⁾

44,94 €

Gratuit⁽¹⁾

Gratuit⁽¹⁾

Gratuit⁽¹⁾

Nous consulter

Nous consulter

• Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement
- Information annuelle des cautions
- Intervention sur prêt
- Réaménagement de prêt
 - % du capital restant dû
 - Minimum
 - Maximum

22,50 €

Gratuit

27,00 €

0,51%

326,00 €

850,00 €

(1) Hors frais administratifs et fiscaux réglementaires si nécessaire.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

- **Bénéficiaire d'une épargne disponible**

- Livret Développement Durable (LDD)
- Livret Epargne Populaire (LEP)
- Comptes sur Livret
- Livret A

Taux disponibles en Agence
et sur notre site Internet

Ces solutions de placement vous permettent de faire fructifier votre épargne tout en plaçant et en retirant votre argent, à tout moment, lorsque vous le souhaitez. Vos intérêts calculés selon la règle des quinzaines sont servis annuellement.

- **Épargner en vue d'un projet immobilier**

- Plan Epargne Logement (PEL)
- Compte Epargne Logement (CEL)

Taux disponibles en Agence
et sur notre site Internet

- **Crescendo** (abonnement annuel)

15,00 €

Service permettant de placer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix. Attention, l'inverse est possible uniquement sur instruction écrite de votre part.

- **Épargner pour vos enfants**

- Livret Premier Pas (0-12 ans)
- Livret Jeune (12-25 ans)

Taux disponibles en Agence
et sur notre site Internet

- **Dynamiser votre épargne**

Des solutions de placements à terme, assurance Vie, PEA... existent dans votre Banque Populaire. Votre conseiller se tient à votre disposition pour plus de précisions.

Placements financiers

- **Frais de courtage Bourse**

La facturation des ordres Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet⁽¹⁾, Alodis Bourse⁽²⁾...).

(1) Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès.

(2) Alodis Bourse 01 71 39 11 71 prix appel local (hors frais et commissions sur transactions boursières).

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

• **Ordre de Bourse Euronext Paris**

	Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾
Commission proportionnelle sur le montant de la transaction	0,50%	1,20%
Minimum par ordre	10,00 €	20,00 €
Commission supplémentaire par ordre exécuté sur action nominative	10,04 €	20,02 €

• **Commission pour un ordre avec Service de Règlement différé**

	Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾	
Commission par ordre sur le montant de la transaction	Commission variable : % mensuel du montant de la transaction	0,30%	0,59%
	Commission fixe par ordre	2,85 €	5,71 €
	Prorogation : % mensuel du montant de la transaction	0,09%	0,18%

• **Bourse étrangère uniquement par Alodis Bourse⁽²⁾**

	Commission variable sur le montant de la transaction	Minimum par ordre
Commission par ordre sur le montant de la transaction	1,20%	120,00 €

• **Ordre Bourse non exécuté, tombé, annulé**

Internet ⁽¹⁾	Alodis Bourse ⁽²⁾
Gratuit	4,03 €

Frais divers

- **Commission annuelle de gestion de PEA**
- **Souscription, attribution d'actions OPA/OPE, paiement de dividendes en actions**

Gratuit

13,60 €

(1) Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès.

(2) Alodis Bourse 01 71 39 11 71 prix appel local (hors frais et commissions sur transactions boursières).

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Placements financiers (suite)

• Gage de compte-titres	44,94 €
• Transfert de compte-titres/PEA vers un autre établissement	
- frais fixes par portefeuille	65,00 €
- frais fixes par ligne	10,00 €
- frais fixes par ligne étrangère	119,60 €

Souscription d'OPCVM

Internet ⁽¹⁾	Commission proportionnelle	Minimum
Réseau Banque Populaire et Natixis	Gratuit*	Gratuit*
Hors Réseau Banque Populaire	0,30%	8,15 €
Alodis Bourse ⁽²⁾	Commission proportionnelle	Minimum
Réseau Banque Populaire et Natixis	Gratuit*	Gratuit*
Hors Réseau Banque Populaire	0,60%	16,30 €
Etranger	1,20%	120,00 €

* Hors droits d'entrée spécifiques à chaque OPCVM

OPTIFOLIO - Gestion optimisée de votre portefeuille

Choisissez le ou les services qui vous conviennent :

• Souscription unitaire , <i>par an</i>	
- Abonnement Hissé Folio	Gratuit
- Assurance moins-values	7,00 €
- Prise de bénéfices	12,00 €
• Forfait OPTIFOLIO incluant les 3 services (Abonnement annuel Hissé Folio, assurance moins-values et prise de bénéfices)	15,00 €
- Hissé Folio, réduction des droits d'entrée d'OPCVM	50%

Droit de garde

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titre...).

Ils dépendent principalement du nombre de lignes et des encours détenus dans votre portefeuille. Le tarif est annuel, cumulatif par tranche et prélevé par moitié chaque semestre civil à terme échu. Toutes les valeurs et OPCVM du Réseau Banque Populaire sont exonérés de droits de garde.

(1) Hors coût des opérateurs de télécommunication et fournisseurs d'accès.

(2) Alodis Bourse 01 71 39 11 71 prix appel local (hors frais et commissions sur transactions boursières).

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Placements financiers (suite)

- **Portefeuille composé uniquement de valeurs émises par le Réseau Banque Populaire**
- **Parts Sociales**
- **Autres portefeuilles**
 - par portefeuille, par an, prélevé par semestre

Gratuit
Gratuit

	Commission proportionnelle (cumulative par tranche)
Tranche ≤ à 50 000 €	0,29%
Tranche > à 50 000 € et ≤ à 150 000 €	0,25%
Tranche > à 150 000 €	0,12%

- **Frais fixes par ligne porteur et nominatif** 4,82 €
- **Frais fixes par ligne sur l'étranger** 13,10 €
- **Montant minimum de perception des droits de garde** 22,11 €

Autres produits et services

- **Imprimé Fiscal Unique (IFU)**
 - duplicata 11,96 €
- **Mise à jour ou modification dossier valeurs non cotés** 100,00 €
- **Ouverture de dossier pour les titres non cotés dans un PEA** 200,00 €
- **Mise en place de titres en nominatif pur**
 - frais fixes par ligne 100,00 €

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Tarif par an
(sauf indication
contraire)

Assurer vos moyens de paiement

• Assurance perte ou vol des moyens de paiement

(Sécuriplus)

25,00 €⁽¹⁾

Réduction de 50% en cas de souscription d'une 2^e assurance sur le même compte.

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

Votre assurance personnelle

• MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

Nous consulter

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

• Autonomis

Nous consulter

(tarif calculé selon l'âge de l'assuré et le niveau de garantie choisi)

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

• Fructi-Santé

Nous consulter

Complémentaire santé qui prévoit le remboursement des frais de soins.

Protéger vos enfants

• Assur - BP Enfant

19,00 €⁽²⁾

Contrat ayant pour objet d'assurer la protection de l'enfant, en cas d'accident survenant dans le cadre de sa vie privée et de ses activités scolaires et extra-scolaires.

• Assur - BP Horizon, à partir de

26,00 €⁽³⁾

Assur - BP Horizon offre aux jeunes de moins de 28 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...).

(1) Tarif hors offre groupée de services.

(2) Tarif pour la rentrée 2011-2012 valable jusqu'au 31/08/2012.

(3) S'applique pour les contrats avec une date d'effet à compter du 01/06/2011 au 31/05/2012.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Assurer l'avenir de vos proches

- **Fructi-famille**

Nous consulter

- **Tisséa**

Nous consulter

Ces contrats de prévoyance permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession* et de prélèvements sociaux.

- **Fructi-budget**, par mois

2,04 €

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée d'un an.

- **Fructi-Facilités**, par mois

1,12 €

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès

Assurer vos biens

- **Assur BP - Auto**

Nous consulter

- **Assur BP - Habitat**

Nous consulter

Assurer votre épargne

- **Dédicace**, par mois à partir de

1,25 €⁽¹⁾

En cas de décès par accident, Dédicace assure la transmission d'un capital aux proches qui doublera le montant de l'ensemble de l'épargne détenue à la Banque Populaire.

Informations juridiques et pratiques

- **BP Infos** : information pratique, juridique ou technique, par an

25,76 €⁽¹⁾

* Dans les limites de la législation en vigueur

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire. Pour tous ces produits les conditions générales des contrats sont disponibles en Agence. Ces tarifs concernent des produits d'assurance. Conformément aux dispositions du contrat le montant peut être révisé annuellement chaque 31 décembre par l'assureur. Toute modification est notifiée à chaque adhérent assuré au plus tard trois mois avant le 1^{er} janvier.

(1) Tarif hors offre groupée de services.

OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER⁽¹⁾

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Chèques de voyage et achat de devises⁽²⁾

- **Délivrance de traveller's chèque**

- commission fixe
- commission de change

2,04 €

cours standard

- **Encaissement de traveller's chèque**

- commission fixe
- commission de change

2,04 €

cours standard

- **Achat et vente de billets de banque en devises**

- commission fixe
- commission de change

2,04 €

cours standard

Attention, le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction.

Opérations par carte bancaire en devises⁽¹⁾

- **Paiement par carte bancaire en devises** (hors euros)

- commission proportionnelle sur le montant converti

2,00%

- **Retrait d'espèces à un distributeur en devises**

- commission fixe
- commission proportionnelle au montant du retrait

3,00 €

2,60%

Services liés à la carte bancaire

(hors zone EEE⁽³⁾)

- **Frais d'opposition sur carte pour perte à l'étranger**

- carte Créodis
- autres cartes

13,00 €

8,00 €

- **Refabrication de la carte suite à perte
ou vol à l'étranger**

- en mode normal
- carte Platinum, Platinum Facelia et Infinite (mode urgent)
- carte Visa Premier, Visa Premier Facelia (en mode urgent)
- autres cartes (mode urgent)

Gratuit

Gratuit

7,80 €

15,60 €

- **Recherche de facturette**

(suite à contestation d'une opération par carte effectuée à l'étranger)

31,20 €

(1) Opérations en devises hors euros ou impliquant un pays hors EEE⁽³⁾.

(2) Ces produits doivent être commandés. Nous consulter pour les délais.

(3) Voir détail zone EEE en dernière page.

OPÉRATIONS BANCAIRES AVEC L'ÉTRANGER⁽¹⁾

Tarif à l'unité
(sauf indication
contraire)

Virements vers l'étranger⁽¹⁾

- **Commission de change sur les devises**
 - minimum 14,50 €
 - tranche ≤ 80 000 € 0,05%
 - en sus, au-delà de 80 000 € 0,025%
- **Virement occasionnel émis en Euro ou en devise vers un pays étranger**
 - commission proportionnelle au montant de la transaction 0,06%
 - minimum 15,00 €
 - maximum 75,00 €
 - frais de dossier 3,20 €
 - commission de change si achat de devises
- **Frais de mise en place d'un virement permanent** **Gratuit**
- **Frais d'opposition à un virement avant exécution** **Gratuit**
(devises hors EEE⁽³⁾) (révocation d'une échéance de virement)
- **Révocation définitive d'un virement permanent** 12,50 €
(devises hors EEE⁽³⁾) (retrait du consentement)

Flux en provenance de l'étranger⁽¹⁾

- **Rapatriements en devises ou en euros en provenance de l'étranger**
 - commission fixe 16,10 €
 - commission de change si vente de devises

(1) Opérations en devises ou euros ou impliquant un pays hors EEE⁽³⁾.

(3) Voir détail zone EEE en dernière page.

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

Exprimer une réclamation

La volonté de la Banque Populaire est de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute. Malgré notre vigilance des insatisfactions ou des difficultés pourraient toutefois survenir.

Dans ce cas, vous pouvez exprimer votre réclamation comme suit :

1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. Vous pouvez également contacter notre Service Qualité :

par courrier :

Banque Populaire Rives de Paris

Service Qualité

76-78 avenue de France - 75204 Paris Cedex 13

par Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr,

rubrique "Contactez-nous" en haut de notre page d'accueil

par téléphone auprès du Centre de Relation Client : 09 74 75 07 75
(numéro non surtaxé, accessible aux horaires d'ouverture de votre agence)

A défaut de réponse dans les 3 jours ouvrés, vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande. Nous nous engageons alors à vous répondre sous 15 jours ouvrés. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation)

3. En dernier recours, le Médiateur

Vous pouvez demander gratuitement l'intervention d'un Médiateur. Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de l'agence ou du Service Qualité, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité.

Vous pouvez le saisir en écrivant à :

Monsieur le Médiateur

Banque Populaire Rives de Paris

76-78 avenue de France - 75204 Paris Cedex 13

Le site Internet de la Fédération Bancaire Française : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...

Ces tarifs sont applicables à partir du 01/01/2012 sous réserve d'évolutions fiscales ou réglementaires. Conformément à la réglementation, la modification des conditions tarifaires, comme toute modification de votre convention de compte vous seront communiquées deux mois avant leur date d'entrée en vigueur. En cas de non acceptation de votre part de ces modifications vous devrez dénoncer le produit ou le service concerné et/ou votre convention de compte avant leur date d'entrée en vigueur. Ces conseils et tarifs ne sont pas exhaustifs, n'hésitez pas à solliciter votre conseiller. Les conditions de votre convention de compte sont disponibles auprès de votre agence ou sur notre site internet.

La majorité des commissions est exonérée de TVA. Conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit, au taux en vigueur à la date de l'opération. Notre tarification est disponible en agence ou sur notre site internet www.rivesparis.banquepopulaire.fr

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Pour contacter votre conseiller

Vous pouvez contacter directement votre conseiller (au tarif d'un appel local).

Le numéro de votre conseiller est disponible dans votre Agence et sur notre site Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

Un accès direct à votre compte 24h/24 :

Par Internet, avec un abonnement Cyberplus⁽¹⁾
(www.rivesparis.banquepopulaire.fr)

Par smartphone ou I-Pad, grâce à l'application gratuite Cyberplus disponible sur I-tunes et Android Market⁽²⁾.

Par SMS avec le 6 11 10 (0,36 € ttc/envoi)⁽¹⁾

Par téléphone, avec Tonalité +

Depuis la France, au : 0 892 892 092 (0,34 €/mn)⁽¹⁾

Depuis l'étranger, au : +(33) 1 41 86 24 40

Banque Populaire Rives de Paris

Immeuble Sirius - 76-78 avenue de France - 75204 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 78 05

Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet et/ou opérateur de télécommunication.

(2) Disponible avec abonnement Cyberplus Essentiel et Premium.

Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

Zone EURO : constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

Créodis et Facélia sont des produits de :

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
au capital de 467 226 960 €.

Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris.

RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS

sous le n° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 €

Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07022393.

**Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,
Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 8 433 250 €

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale

de Natixis Assurances.

**Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance
emprunteur sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 €

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

**Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto
et Assur BP Habitat sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 €

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale

de Natixis Assurances.

Banque Populaire Rives de Paris, Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 552 002 313 RCS Paris Société immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N°07 022 545 - Siège social : 76-78 avenue de France 75204 Paris Cedex 13 - Téléphone : 01 73 07 48 37 - Télécopie : 01 73 07 78 05 - Internet : www.rivesparis.banquepopulaire.fr - Septembre 2011 - © Zeitguised - ★ EURO RSCC C&O - GRAPH2000 - D 108058



LA BANQUE
QUI DONNE ENVIE D'AGIR